



Maitre d'Ouvrage : Maire de la Commune de Yaoundé 1^{er}
Autorité Contractante : Maire de la Commune de Yaoundé 1^{er}
Commission de Passation des Marchés Publics : Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Yaoundé 1^{er}

ADM

ADDITIF N° 019 DU 04/11/2024

RELATIF AU DOSSIER DE COTATION

N°03/DC/CAYI^{er}/CIPM/2024 DU 07/10/2024 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM) A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er}, EN PROCEDURE D'URGENCE

AVIS DE CONSULTATION

AU LIEU DE LIRE	LIRE PLUTOT
<p>6. PROVISIONAL GUARANTEE (BID BOND)</p> <p>Each renderer shall include in his administrative documents a provisional guarantee (bid bond), in conformity with the model indicated in the notice of consultation file, issued by a first class financial institution approved by the ministry in charge of finance worth 200 000 FCFA. The period of validity shall be of sixty (60) days from the date of the opening of the bids. The provisional guarantee shall be released on the day following the publication of the results for unsuccessful tenderers and upon receipt of the supplies for the successful tenderer.</p>	<p>6. PROVISIONAL GUARANTEE (BID BOND)</p> <p>Each renderer shall include in his administrative documents a provisional guarantee (bid bond), in conformity with the model indicated in the notice of consultation file, issued by a first class financial institution approved by the ministry in charge of finance worth 200 000 FCFA. The period of validity shall be of ninety (90) days from the date of the opening of the bids. The provisional guarantee shall be released on the day following the publication of the results for unsuccessful tenderers and upon receipt of the supplies for the successful tenderer.</p>
<p>12.1. Critères éliminatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis b) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après expiration du délai de 48 (quarante-huit) heures après l'ouverture des plis c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique; d) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE; e) Non-respect des spécifications techniques f) La lettre de soumission timbrée (un timbre communal et fiscal) datée et signée ; g) Mauvaise présentation de la soumission (dossier non relié et/ou pièces non séparées par des intercalaires). h) Non-Respect du délai de livraison 	<p>12.1. Critères éliminatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis b) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après expiration du délai de 48 (quarante-huit) heures après l'ouverture des plis c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique; d) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE; e) Non-respect des spécifications techniques f) La lettre de soumission timbrée (un timbre communal et fiscal) datée et signée ; g) Absence de stipulations relatives à la formalité de timbrage des cautions et à la transmission du récépissé de consignation délivré par la caisse des dépôts et consignations (CDEC) h) le non-respect des critères essentiels

désignation	description	unité	quantité
OUTILS PEDAGOGIQUES			
cahier préparatoire	Cahier de 400 pages (A4)	cahier	500
stylo à bille bleu	stylo à bille bleu	paquet de 50	46
stylo à bille rouge	stylo à bille rouge	paquet de 50	46
craie blanche	boite de 100 bâtons robercolor ou équivalent	boite	300

N°	Désignation	Description	Unité	Q'tes
OUTILS PEDAGOGIQUES				
01	Cahier de préparation	Cahiers de 400 pages (A4)	Cahier	375
02	Paquet stylo à bille bleu	Stylo à bille bleu (cristal original)	Paquet de 50	46
03	Paquet stylo à bille rouge	Stylo à bille rouge (cristal original)	Paquet de 50	46
04	Craie blanche	Boîte de 100 bâtons de craie Royal	Boîte	225
05	Craie couleur	Boîte de 100 bâtons de craie Royal	Boîte	200

craie couleur	boite de 100 bâtons robercolor ou équivalent	boite	300
registre d'appel journalier francophone	registre mensuel et relevé de notes mensuelles de 140 noms	registre	46
registre d'appel journalier anglophone	attendance register of 140 names	registre	46
rames papier	carton de 5 rames de papiers A4	carton de 5 rames	46
chemises cartonnées 170g	paquet de 100 chemises 124x32cm	paquet	46
agrafeuse à changer	métal 26/4	pièce	46
agrafes	26/4 paquet de 10 boites	paquet	46
effaceurs	manches en bois	pièce	138
règles graduée de 30 cm	règle plastique transparente liquide 1litre	règle	460
ballon de football	ballon de football (cadet)	ballon	46
chronomètre	chronomètre	pièce	46
colle à papier	colle transparente liquide 1 litre	flacon 1 litre	46
corrector liquide stylo	paquet de 12 stylos de ml	paquet	46
trombones attache lettre	nickeles de 32 mm paquet de 1000	paquet	46
enveloppes A4 kaki	paquet de 250 enveloppes	paquet	92
crayons ordinaires	crayon HB	crayon	1000
taille crayon	Taille métallique 2 trous	taille crayon	230
ardoise	boites de 1 kg national	boite	50
drapeau plus grand	drapeau tricolore	pièce	46
PHARMACIE			
BETADINE 10%	Bétadine 10% dermique de 125 ml jaune	boite	184
Compresse stérile 40 x 40 LAURA	boite de 10	boite	460
coton hydrophile 500 g	coton hydro 500 g	boite	92
sparadrap perforé	5 m x 18 cm	rouleau	92
eau oxygénée	flacon de 1 litre	flacon	46
chlore	chlore en poudre granulés	kg	92
HYGIENE ET SALUBRITE			
savon en morceaux	savon en morceaux AZUR 700 g ou équivalent	morceau	552
papier hygiéniques	ballot de 48 rouleaux	ballot	92

06	Registre d'appel journalier francophone	Registre mensuel et relevé de notes mensuelles de 140 noms	Registre	46
07	Registre d'appel anglophone	Attendance register of 140 names	Registre	46
08	Rame de papier 80g	carton de 05 rames de papier A4	Carton de 5 rames	46
09	Chemises cartonnées 170grs	paquet de 100 chemises 124 x 32 cm	Paquet	46
10	Agrafeuse	Métal 26/4	Pièce	46
11	Agrafes	26/4 paquet de 10 boites	Paquet	46
12	Effaceurs	Manche en bois	Pièce	100
13	Règle graduée de 30cm	Regle plastique transparent 30cm	Regle	200
14	Ballon de football	Ballon de football (cadet)	Ballon	46
15	Chronometer	Chronomètre	Pièce	46
16	Colle à papier	Colle à papier transparent liquide 1 litre	Flacon 1 litre	46
17	Corrector liquid stylo igle	Paquet de 12 stylos de ml	Paquet	46
18	Trombones attache letter	Nickeles de 32mm paquet de 1000	Paquet	46
19	Enveloppes A4 kaki	Paquet de 250 enveloppes	Paquet	10
20	Crayon ordinaire	Crayon HB	Crayon	5000
21	Tailles crayon	Taille métallique 2 trous	Taille crayon	150
22	Ardoisine	Boite de 1 kg nationale	Boite	30
23	Drapeau	Drapeau tricolore	Pièce	46
PHARMACIE				
24	Bétadine 10%	Bétadine 10% dermique de 125ml jaune	Boite	184
25	Compresse stérile 40 x 40 Laura	Boite de 10	Boite	250
26	Coton hydrophile 500 grs	Coton hydro 500grs	Boite	30
27	Sparadrap perforé	5m x 18cm	Rouleau	46
28	Eau oxygénée	Flacon de 1 litre	Flacon	46
29	Chlore	chlore en poudre granulée	kg	46
HYGIENE ET SALUBRITE				
30	Savon en morceau	savon en morceau Azur 700 grs	Morceau	280
31	Papier hygiénique Sita ou équivalent	Ballot de 48 rouleaux	ballot	46
32	Seau maçon	Seau de 10 litres	Seau de 10L	150
33	Râteaux	Râteaux métalliques	Pièce	46
34	Machette	Machette métallique	Pièce	46
35	Pelle bêche	Pelle bêche	Pièce	46
36	Houe	Houe	Pièce	46

SITA ou équivalent			
seau maçon	seau de 10 litres	seau de 10 L	368
râteaux	râteaux métalliques	pièce	46
machette	machette métallique	pièce	46
pelle bêche	pelle bêche	pièce	46
houe	houe	pièce	46

12.2. Critères essentiels

[Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les prestations, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des prestations à réaliser. Il convient de préciser formellement les modalités de validation d'un critère à partir du nombre de sous-critères respectés.]

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO :

1. Présentation générale de l'offre oui/non ;
2. capacité financière de 5 000 000 FCFA oui/non ;
3. Les références du soumissionnaire oui/non ;
4. Délai d'exécution oui/non.

Le non-respect de 2/4 des critères essentiels ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre

REGLEMENT DE LA DEMANDE DE COTATION (RDC)

PIECE II : REGLEMENT DE LA DEMANDE DE COTATION

SOMMAIRE

A.	<i>Le dossier de Demande de Cotation.....</i>	18
	Article 1 - Contenu du Dossier de Demande de Cotation.....	18
B.	<i>Préparation des cotations</i>	18
	Article 2 - Langue de la cotation	18
	Article 3 - Documents constitutifs de la cotation.....	18
	Article 4 - Mention des prix	22

A. LE DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION

Article 1 - Contenu du Dossier de Demande de Cotation

1.1 Le dossier de Demande de Cotation décrit les prestations ou travaux à effectuer, fixe les procédures et stipule les conditions du marché. Il comprend les pièces ci-après :

- (a) Pièce n°1 L'avis de Demande de Cotation ;
- (b) Pièce n°2 Le règlement de la Demande de Cotation (RDC) ;
- (c) Pièce n°3 Les Spécifications techniques ou les clauses techniques particulières ;
- (d) Pièce n°4 Le Cadre du bordereau des prix unitaires ;
- (e) Pièce n°5 Le Cadre du détail quantitatif et estimatif ;
- (f) Pièce n° 6 Le Cadre du sous-détail des prix
- (g) Pièce n°7 Le projet de lettre commande ;
- (h) Pièce n°8 Le modèle de tableau de comparaison des cotations ;
- (i) Pièce n°9 Les modèles ou formulaires types des pièces à utiliser par les soumissionnaires :
 - Le modèle de lettre de soumission ;
 - Le modèle de cautionnement de soumission, le cas échéant ;
 - Le modèle de cautionnement définitif ;
 - Le modèle de cautionnement de l'avance de démarrage ;
 - Le modèle de cautionnement de bonne exécution en remplacement de la retenue de garantie, le cas échéant
- (j) Pièce n°10 La charte d'intégrité ;
- (k) Pièce n°11 La déclaration engagement social et environnemental ;
- (l) Pièce n°12 le Visa de maturité ou tout autre Justificatif des études préalables
- (m) Pièce n°13 La liste des établissements bancaires et organismes financiers habilités à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics.

1.2 Le soumissionnaire devra examiner les instructions, modèles, conditions et prescriptions techniques contenus dans le

N°	Rubrique	Oui/Non
I- Critères éliminatoires relatifs au dossier administratif		
1	Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis délivrée par un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics NB : Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.	Oui/Non
2	Absence de stipulations relatives à la formalité de timbrage des cautions et à la transmission du récépissé de consignation délivré par la caisse des dépôts et consignations (CDEC)	Oui/Non
3	Non-production au-delà du délai de 48h d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission)	Oui/Non
N°	Rubrique	Oui/Non
II- Critères éliminatoires relatifs à l'offre technique		
4	Non-conformité aux spécifications techniques majeures des fournitures	Oui/Non
N°	Rubrique	Oui/Non
III. Critères éliminatoires relatifs à l'offre financière		
6	Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière	Oui/Non
7	Absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE)	Oui/Non
IV- Critères éliminatoires d'ordre général		
9	Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces	Oui/Non
10	Non-respect d'au moins 2 critères essentiels ((2/4) critères essentiels) ;	Oui/Non
11	non-conformité du modèle de soumission	Oui/Non

Tableau de comparaison des cotations : (Chaque membre de la Commission doit avoir à sa disposition un exemplaire de la fiche à remplir par ses soin)

N	Nom des soumissionnaires	Appréciation Conformité de la cotation (O/N)					7 Observations
		Au plan administratif	Au plan technique	Au plan Financier	Montant Total TTC de La Cotation lu à l'ouverture des plis	Montant Total TTC de la Cotation corrigée	
1.							
2.							
3.							

Membres de la Commission de Passation des Marchés :

Nom	Fonction
Signature	
I. Pour les établissements bancaires	
1. Afriland First Bank (AFB), B.P 11834, Yaoundé 2. BanqueAtlantique Cameroun (BACM), B.P 2933, Douala 3. Banque camerounaise des petites et moyennes entreprises (BC-PME) B.P 12962, Yaoundé 4. Banque gabonaise pour le financement international (BGFIBANK), B.P,600, Douala 5. Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC), B.P.925, Douala 6. Banque of Africa Cameroun (BOA Cameroun), B.P. 4593,Douala 7. Citi Bank Cameroon (CITIGROUP), B.P. 4571, Douala 8. Commercial Bank of Cameroon (CBC),B.P. 4004,Douala 9. Crédit Communautaire d'Afrique-Bank (CCA-BANK),B.P.30388, Yaoundé 10. Ecobank Cameroun (ECOBANK),B.P 582, Douala 11. National Financial Credit Bank(NFC-Bank),B.P. 6578, Yaoundé 12. Société Commerciale de Banque-Cameroun (SCB-Cameroun), B.P. 300, Douala 13. Société Générale Cameroun (SGC), B.P. 4042,Douala 14. Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC) , B.P. 1784,Douala 15. Union Bank of Cameroon PLC (UBC), B.P. 15569,Douala 16. United Bank for Africa (UBA),B.P. 2088,Douala 17. Credit communautaire d'Afrique Bank	I- BANQUES ACCESS BANK CAMEROON, BP :6000 ; AFRILAND FIRST BANK, BP 11834; BANCO NATIONAL DE GUINEA EQUATORIAL (BANGE) BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN, BP 2933 Douala; BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (BC-PME), B.P. 12962 YAOUNDE ; BANQUE GABONAISE POUR LE FINANCEMENT INTERNATIONAL (BGFI BANK), BP 600 Douala; BANQUE INTERNATIONAUX DU CAMEROUN POUR L'EPARGNE ET LE CREDIT, BP 1925 Douala; CIT BANK Cameroun (CITI Group), BP 4571 Douala; COMMERCIAL BANK OF CAMEROON, BP 4004 Douala ; CREDIT COMMUNAUTAIRE D'AFRIQUE BANK (CCA-BANK) BP : 30388 YAOUNDE ECOBANK CAMEROUN, BP 582 Douala ; LA REGIONALE BANK, BP :30145, YAOUNDE NATIONAL FINANCIAL CREDIT BANK, BP 6578 Yaoundé SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE AU CAMEROUN, BP 300 Douala ; SOCIETE GENERALE DES BANQUES AU CAMEROUN, BP 4042 Douala STANDARD CHARTERED BANK CAMEROON, BP 1784 ; UNION BANK OF CAMEROON, BP 15569 Douala ; UNITED BANK FOR AFRICA., BP 2088 Douala ;
II. Pour les compagnies d'assurance	II - Compagnies d'assurances CHANAS ASSURANCES SA., BP 109 Douala ; ACTIVA ASSURANCES, BP 12970 Douala ; ATLANTIQUE ASSURANCES S .A. B.P. 2933 Douala ; ZENITH INSURANCE S.A., BP 1540 Douala ; PRO-ASSUR S.A, BP 5963 Douala ; AREA ASSURANCES S.A, B.P 1531 Douala ; PRUDENTIAL BENEFICIAL GENERAL INSURANCE S .A. B.P. 2328 Douala ; CPA S.A., B.BP. 54Douala ; NSIA ASSURANCES S.A., B.P. 2759 Douala ; SAAR S.A., B.P. 1011 Douala ; ROYAL ONYX INSURANCE CIE, BP : 12230, DOUALA SAHAM ASSURANCES S.A., B.P. 11315 Douala.

Yaoundé, le 05/11/2024

Ampliations :

- MINTP
- MINMAP
- AFFICHAGE



Le Maire

Le Maire

Abouna Jean Marie

